

# NOTICE D'UTILISATION

## DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

### PERSPECTA-COMPETENCES

Éditeur	ia-solution (SIRET 438 055 097)
Version	1.0
Date	Janvier 2025
Conformité	Règlement UE 2024/1689 (AI Act)

Ce document décrit l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle dans la plateforme PERSPECTA-COMPETENCES, conformément aux obligations de transparence du Règlement européen sur l'Intelligence Artificielle.

## 1. Classification du système IA

### Article 13 - Obligations de transparence

Système d'IA : PERSPECTA-COMPETENCES

Classification : Risque limité (Article 52, AI Act)

#### Raison de la classification

- ✓ Outil d'orientation professionnelle avec impact sur la vie des personnes
- ✓ Utilisation d'IA générative pour analyse et recommandations
- PAS de décision automatisée d'embauche (donc pas "risque élevé")
- PAS de notation sociale ou surveillance biométrique
- PAS de manipulation comportementale

*En tant que système à risque limité, nous respectons nos obligations de transparence et vous garantissons le contrôle final sur toutes décisions vous concernant.*

## 2. Modèles d'IA utilisés

Composant	Modèle IA	Version	Fournisseur	Hébergement
Analyse compétences	Claude 3.5 Haiku	20241022	Anthropic	Europe (AWS)
Génération rapports	Claude 3.5 Haiku	20241022	Anthropic	Europe (AWS)
Matching emploi	Algorithme propriétaire	v2.1	ia-solution	France (LWS)

### 3. Données traitées et garanties

#### Données transmises à l'IA

- Expériences professionnelles (intitulés, durées)
- Compétences déclarées (liste textuelle)
- Objectifs professionnels (texte libre)
- Résultats tests cognitifs (scores numériques)
- Type RIASEC (6 lettres)

#### Données JAMAIS transmises

- Nom, prénom, identité
- Adresse email
- Numéro de téléphone
- Données bancaires
- Données sensibles (santé, handicap, origine)

#### Garanties de confidentialité

- ✓ Vos données personnelles ne sont **jamais utilisées** pour entraîner les modèles IA
- ✓ Anthropic respecte des accords de confidentialité stricts (DPA signé)
- ✓ Hébergement serveurs en Europe (conformité RGPD)
- ✓ Chiffrement des communications (TLS 1.3)
- ✓ Suppression des données après traitement (non-persistante)

## 4. Finalités et limitations

### Ce que l'IA fait

- ✓ Identifie les compétences transférables entre métiers
- ✓ Calcule des scores de compatibilité (0-100)
- ✓ Génère des recommandations personnalisées
- ✓ Rédige des synthèses de profil professionnel

### Ce que l'IA ne fait PAS

- Ne prend aucune décision automatisée définitive
- Ne garantit pas d'embauche ou de succès professionnel
- Ne remplace pas un conseiller humain qualifié
- Ne stocke pas vos données après génération du rapport

### Limites et précautions

 L'IA peut commettre des erreurs d'interprétation ou produire des "hallucinations"

Les recommandations sont **indicatives**, jamais prescriptives

Aucune garantie d'embauche, de succès professionnel ou de résultat

L'IA est un **complément**, pas un remplacement d'un accompagnement humain

Les données sectorielles peuvent ne pas être à jour en temps réel

Le score de compatibilité est une estimation probabiliste, pas une certitude

## 5. Vos droits (AI Act - UE 2024/1689)

1. **Droit à l'information** : Vous êtes informé de l'utilisation de l'IA (cette notice)
2. **Droit de refus** : Vous pouvez demander une analyse manuelle sans IA (contact@ia-solution.fr)
3. **Droit de contestation** : Vous pouvez contester tout résultat généré par l'IA via le formulaire support
4. **Droit d'accès** : Vous pouvez obtenir une copie des données transmises à l'IA
5. **Supervision humaine** : Support disponible sous 48h (contact@ia-solution.fr / 07 58 06 05 56)

## Contrôle final

*IMPORTANT : Aucune décision automatisée définitive n'est prise par l'IA. Vous restez maître de vos choix professionnels. Les recommandations de PERSPECTA sont des suggestions d'orientation, pas des obligations.*

## 6. Procédure de contestation

Si vous contestez un résultat généré par l'IA, suivez cette procédure :

6. **Signaler** : Envoyez un email à [contact@ia-solution.fr](mailto:contact@ia-solution.fr) avec l'objet "Contestation IA"
7. **Délai** : Réponse garantie sous 48 heures ouvrées
8. **Analyse humaine** : Vérification manuelle par Benjamin (Fondateur & CTO)
9. **Correction** : Régénération du rapport si erreur avérée par l'IA
10. **Escalade** : Médiation CNPM en cas de désaccord persistant

### Informations à fournir

- Votre email utilisé sur PERSPECTA
- Date de l'évaluation contestée
- Élément précis contesté (score, recommandation, analyse)
- Justification de votre contestation

## 7. Contact et support

### Support technique IA

- **Email** : contact@ia-solution.fr
- **Téléphone** : 07 58 06 05 56
- **Délai de réponse** : 48 heures ouvrées

### Conformité et réclamations

- **CNIL (RGPD)** : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)
- **DGCCRF (AI Act)** : [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)
- **Médiateur consommation** : CNPM - <https://cnpm-mediation-consommation.eu>

### Éditeur du document

Raison sociale	ia-solution
Statut	Auto-entrepreneur
SIRET	438 055 097
Siège social	Alès (30100), Occitanie, France
Contact	contact@ia-solution.fr

---

*Document contractuel annexe aux CGU PERSPECTA-COMPETENCES*

© 2025 ia-solution - Tous droits réservés